

PROGRAMME FORMATION CONDUITE EN SECURITE DES CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE ET ACCOMPAGNANT

REF : C.E.S.CMACPA

Contexte et cadre réglementaire

- Article **R.4323-55 du Code du travail** : obligation de formation à la conduite en sécurité des équipements mobiles automoteurs.
- Article **R.4323-56** : l'employeur doit délivrer une **autorisation de conduite** après vérification des connaissances, de l'aptitude médicale et de la connaissance des lieux.
- **Arrêté du 2 décembre 1998** : précise les modalités de cette formation.
- **Recommandations CNAM R.485 (gerbeurs accompagnants) et R.489 (chariots à conducteur porté)** : cadres nationaux pour la formation et l'évaluation à la conduite en sécurité.
- L'autorisation de conduite est **obligatoire et indépendante du CACES®** ; elle reste délivrée par l'employeur.

Prérequis

Conditions générales

- Être **âgé d'au moins 18 ans**
- Savoir **lire, écrire et comprendre le français**, afin de pouvoir assimiler les consignes de sécurité, les notices des constructeurs et les panneaux de signalisation.
- Être **apte médicalement à la conduite d'engins de manutention automoteurs**, mentionnée sur la **fiche d'aptitude médicale** délivrée par le **médecin du travail**.
- **Aucune expérience préalable n'est exigée.**

EPI

Chaque stagiaire doit se présenter muni de ses **EPI personnels** :

- Chaussures de sécurité,
- Gants de manutention,
- Gilet ou veste haute visibilité,
- Tenue de travail adaptée et non flottante,
- Casque ou protection complémentaire si imposé par le site.

Objectifs de la formation

- **Conduire en sécurité** un chariot automoteur à conducteur porté ou accompagnant ;
- **Identifier les risques** liés à l'utilisation des chariots (renversement, chute de charge, collision, écrasement, etc.) ;
- **Appliquer les procédures** de prise de poste, vérifications, manœuvres et fin de poste ;
- **Adapter sa conduite** à l'environnement et à la charge ;
- Contribuer à la **prévention des accidents** et à la sécurité collective de l'entreprise.

Durée

- Durée totale 3 jours (21h)
- Effectif : 9 apprenants max
- Niveau initié

ISTYA FORM

249 avenue du 8 mai 1945, les Allées Victoria 83700 Saint Raphaël

SAS au capital de 10 000 euros – SIRET 944 119 874 00013 – NAF 8559A – RCS 944 119 874 Fréjus

Organisme de formation enregistré sous le numéro 93 83 08398 83 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Contact : 07 57 40 60 45 – nsarfati@istyaform.com

Modalité et délai d'accès

- Formation organisée en présentiel, en inter ou intra-entreprise.
- Inscription possible selon le calendrier des sessions en vigueur.
- Validation ou réponse sous 48 heures, sous réserve du respect des conditions générales de vente.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.
- Mises en situation réelles ou simulées (conduite, manutention, vérifications).
- Approche participative : échanges sur les pratiques professionnelles et retours d'expérience.

Modalité d'évaluation

- **Évaluation théorique** : questionnaire à choix multiple ou oral.
- **Évaluation pratique** : mise en situation réelle sur chariot (prise de poste, manœuvres, sécurité).
- **Validation** : attestation de formation à la conduite en sécurité conforme à la R.485/R.489.

Accessibilité aux PSH

Formation accessible sous conditions : contacter le référent handicap pour préciser les besoins et les aménagements possibles (adaptation des supports, assistance spécifique, matériel adapté).

Tarifs

- **840€ net** par jour soit **2520€ net** (hors frais de déplacement)

Contacts

- Personne à contacter : Vincent PIETRI – 06.62.26.89.83 – pro.istyaform@gmail.com
- Pour toute demande sur la formation, le programme ou l'accessibilité, consulter le référent handicap : Thibaut ASTOFLI – 07.57.40.60.45 – tastofli@istyaform.com

Programme de formation

Accueil et introduction

- **Présentation du formateur, des stagiaires et du déroulé de la formation.**
- **Rappel du règlement intérieur et des consignes de sécurité.**
- **Évaluation initiale des connaissances.**

1. Théorie – Règles et prévention

- Réglementation et responsabilités (employeur / conducteur).
- Types et catégories de chariots :
 - R.489 : chariots à conducteur porté :
 - Cat. 1B : gerbeurs à poste de conduite porté debout.
 - Cat. 3 : chariots élévateurs frontaux ≤ 6 t.
 - Cat. 5 : Chariots élévateurs à mât rétractable.
 - R.485 : chariots à conducteur accompagnant :
 - Cat. 1 : transpalettes à conducteur accompagnant.
 - Cat. 2 : gerbeurs à conducteur accompagnant.
- Rôles et responsabilités : chef d'entreprise, conducteur, maintenance.

ISTYA FORM

249 avenue du 8 mai 1945, les Allées Victoria 83700 Saint Raphaël

SAS au capital de 10 000 euros – SIRET 944 119 874 00013 – NAF 8559A – RCS 944 119 874 Fréjus

Organisme de formation enregistré sous le numéro 93 83 08398 83 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Contact : 07 57 40 60 45 – nsarfati@istyaform.com

- Technologie et stabilité des chariots (centre de gravité, polygone de sustentation).
- Risques liés à la manutention : renversement, chute de charge, heurts, circulation.
- Signalisation, pictogrammes, consignes de circulation interne.
- Vérifications d'usage, maintenance de premier niveau.

2. Pratique – Conduite et manœuvres

- Prise de poste : contrôles visuels, documents, sécurité du site.
- Vérification de la charge, contrôle du poids et du centre de gravité.
- Circulation en sécurité (marche avant / arrière, virages, rampes, intersections).
- Manutention : levage, gerbage, dégerbage, empilage.
- Mise en situation avec obstacles, circulation mixte (piétons / véhicules).
- Fin de poste : stationnement, coupure des énergies, bilan.
- Manœuvres d'urgence et conduite à tenir en cas d'incident.

Informations complémentaires

Validation / CCP

- Formation **non certifiante RNCP** ; atteste des compétences pour la **conduite en sécurité** selon le Code du travail.

Équivalences

- Les anciens CACES® **R.389** restent valables jusqu'à leur date d'échéance.
- Les titulaires peuvent obtenir une **dispense partielle** sur la catégorie correspondante du R.489.

Passerelles

- Possibilité d'évoluer vers la **catégorie supérieure** (ex. : du transpalette R.485 au chariot frontal R.489).
- Compléments possibles : **conduite en hauteur, gerbeurs à mât rétractable, préparation au CACES®**.

Suite de parcours

- Formations logistiques complémentaires : gestion de stock, sécurité piétons, gestes et postures.
- Préparation au **CACES® R.489 complet**.

Débouchés

- Conducteur de chariot élévateur, cariste, agent logistique, magasinier, préparateur de commandes.